

TERRITOIRE DE RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERGI

CONTRAT d'ENGAGEMENT. No 42

Entre les soussignés, Administrateur de Territoire, Gouvernement Ruanda-Urundi, d'une part et le nommé RUBAMBARA, fils de MUNYAMBIBI et de Mukambonera, résidant à la colline Gihére, sous-chefferie Kulira, Territoire Ruhengeri, originnaire de la Colline Chefferie, Territoire Ruhengeri, d'autre part, il a été convenu ce qui suit:

- A) Le contractant de seconde part s'engage à prêter ses services, sans contrainte, en qualité de Monsieur Sapeur à Ruhengeri pour un terme d'une durée de Un indéterminée an, moins jour, commençant le 1 janvier 1953 et prenant fin le 31 décembre 1953.
- B) Le contractant de première part s'engage à payer au contractant de seconde part:

- 1) un salaire mensuel de frs
- 2) une ration mensuelle de frs
- 3) une indemnité familiale mensuelle de frs
- 4) une indemnité de logement mensuelle de frs
- 5) Un équipement
- 6)

Conditions spéciales :

RESERVE AU COMPTABLE

Ruhengeri



607

1. Le contractant de seconde part autorise l'employeur à prélever 5% de ses rémunérations mensuelles, somme réservée jusqu'à expiration du présent contrat, et versé à cette fin à la Caisse d'Epargne. Voir compte au verso.
2. Dans le cas d'un contrat de durée indéterminée, le compte Epargne sera bloqué pour 3 ans au moins. L'Administrateur de Territoire a qualité pour autoriser des retraits d'argent à concurrence de 2.000 frs.

3.

4.

SITUATION FAMILIALE AU MOMENT DE L'ENGAGEMENT;

(Voir fiche spéciale)

Célibataire - Marié Nom de l'épouse  
ENFANTS

né	en	le	école	fréquentée
né	en	le	école	fréquentée
né	en	le	école	fréquentée
né	en	le	école	fréquentée
né	en	le	école	fréquentée
né	en	le	école	fréquentée
né	en	le	école	fréquentée

Fait à Ruhengeri, le 1 Janvier 1953

Le contractant de première part.  
L'Administrateur de Territoire,-

Le contractant de seconde part.

Vu pour approbation et homologation.  
Usimbura, le  
LE DIRECTEUR PROVINCIAL DES ANMO.

Visé par nous Adm.Territ.Assistant,  
Ruhengeri, le 1 janvier 1953.-

N°

DU COMPTE D'EPARGNE

N° D'ORDRE

NOM: RUBRAIBERNA  
PRENOMS: Gaston

N° DATES

VERSÉMENTS - RETRAITS - OBSERVATIONS

Montants N° Bordereau Montants N° Bordé  
s reau

1 . . . . .  
2 . . . . .  
3 . . . . .  
4 . . . . .  
5 . . . . .  
6 . . . . .  
7 . . . . .  
8 . . . . .  
9 . . . . .  
10 . . . . .  
11 . . . . .  
12 . . . . .  
13 . . . . .  
14 . . . . .  
15 . . . . .  
16 . . . . .  
17 . . . . .  
18 . . . . .  
19 . . . . .  
20 . . . . .  
21 . . . . .  
22 . . . . .  
23 . . . . .  
24 . . . . .  
25 . . . . .  
26 . . . . .

CASE RESERVE AU COMPTABLE.-

C. A. C. RUHENERI

49

NOM RUBAMBANA

Prénom Stanislas

Né le

Qualité Moniteur agricole  
Entré en service le

Entré en service le

Licencié le

Originaire Colline *Liheta*

S/Chefferie *M. J. S.*

Chefferie *Mr. Perle*

Territoire Rubens

## Le Chefferie du Loup

au service de Chéfanie du Soudernement

domicile Colline Gihlô

S/Chefferie *Mtolosi*

Chefferie

## Situation Familiale